mélie qui produit une fibre très fine, d'une longueur de six à huit pieds, et on dit qu'à cause de sa finesse et de sa force de résistance, on l'emploie communément à la fabrication de courroies de transmission. Elle trouve aussi son application dans la manufacture de nombreux articles tels que les sacs, les tapis, etc.; c'est en outre une matière précieuse pour la fabrication des filets, des hamacs, des cordages et d'autres articles d'un usage général.

Une espèce de bromélie à courtes feuilles pousse dans le Paraguay et l'Argentine, produisant une fibre à peu près semblable, connue sous le nom de "caraguata," produit de la bromélie argentine. Les filaments de cette espèce atteignent rarement une longueur plus grande que quatre pieds, et bien que la fibre soit molle et forte, elle ne soutient pas la comparaison avec la fibre pinuella de la région de Oaxaca. Dans le livre intitulé: "The Capitals of Spanish America," par Wm. E. Curtis, il est fait allusion à une dentelle magnifique appelée: "nanduty" faite par les femmes du Paraguay. Les fibres employées pour cette dentelle sont décrites comme étant très fines et aussi douces et lustrées que de la soie. "Lopez avait les murs de sa chambre garnis de cette dentelle, sur un fond de satin cramoisi, et le dessin figurait une toile d'araignée excessivement fine. On prétend qu'il a fallu le travail de 200 femmes employées pendant plusieurs années, pour couvrir les murs de cette chambre." Le nom "pita" a été donné à la fibre employée pour fabriquer cette dentelle, et ce nom semblerait indiquer qu'il vient de l'ananas sauvage (pine-apple) ou bromélie.

La fibre de la bromélie est très semblable à la fibre du fameux pina, ou ananas des Philippines, qui sert à fabriquer de magnifiques tissus, tels que ceux qui conviennent aux robes de bal, aux mouchoirs d'une finesse égale à celle des fils de la Vierge. Il n'est pas douteux qu'avec une préparation très soignée, certaines fibres d'ananas sauvages, pourraient être employées de la même manière.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1731e livraison [3 Février 1906]. — Les aventures de David Balfour, traduit de l'anglais, de Robert Louis Stevenson, par Mme Marie Dronsart. — Mourrons-nous de soif? par Pierre Mériel. — Phénomènes de mirage, par Louis Rousselet. — Le pardon du marquis, par Julie Borius. — L'armée marocaine, par L. Viator.

ABONNEMENTS. France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Anglo-American Fire Insurance Company.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Présenté à la septième assemblée annuelle des actionnaires, qui a eu lieu au bureau principal de la Compagnie, 61-65 rue Adélaide Est, à Toronto, mardi, le 6 février 1906.

Vos directeurs ont le plaisir de présenter leur septième rapport annuel, avec l'état financier de la compagnie, pour l'année finissant le 31 décembre 1905, le tout dûment certifié par les auditeurs.

Primes pour l'année finie le 31 décembre 1905, moins rabais pour annulations	$ 414,095 67
Intérêt sur les placements de la compagnie	7,854 37
Revenu total	$421,949.98

Le revenu net de la compagnie, pour l'année, déduction faite des réassurances, est de $287.766.92.

Primes nettes sur polices émises en 1905, accusant un surplus sur celles de 1904, de $19,665.23.

Les dépenses d'administration ont été, en 1905, de $88,211.62, soit $16,250 40 de moins que l'année précédente.

Le montant relativement élevé des pertes non réglées au 31 décembre, savoir : $28,260.00 – dont 810,247.13 sont pour réassurance – est dû au fait que ces pertes ont été subies à la fin de l'année, trop tard pour être réglées et payées à la fermeture des livres de la compagnie. Toutefois, elles sont, pour la plupart, réglées et payées.

Les directeurs ont cru bon, pour les actionnaires, de faire un changement dans l'administration de la compagnie, et ils ont été assez heureux pour s'assurer les services de M. H. H. Beck, un des hommes les mieux cotés dans le monde de l'assurance et dans les cercles financiers.

Les directeurs sortent tous de charge, mais ils sont rééligibles.

JOHN FLETT, Vice-Président.

Etat Financier Pour l'Année Terminée le 31 décembre 1905

COMPTE DE REVENU

Pertes d'incendie pour l'année, payées (net)	$153,534.83		Revenu de primes	$470,416.44	
Pertes d'incendie en voie de règlement, 31 décembre (net)	18,012 87		Moins rabais pour annulations	56,320.83	
		$171,547.70			$414,095.61
Payé pour réassurances		134,183.06	Compte d'Intérêt		7,854.37
Droits du gouvernement, licence et taxes		4,754.15			
Commission, tous autres frais, tous registres et papeterie, etc.		83 457.47			
Balance		28,007.60			
		$421,949 98			$421.949.98

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Amortissement du mobilier de bureau, des cartes de Goad et comptes divers		$1,808 64	Balance de 1404	$12,023 77	
Balance au compte de réserve		40,222 73	Balance du compte de revenu	28,007 60	
		$42,031 37	Actions du capital	2,000 00	$ 42,031 37

ACTIF ET PASSIF

Capital-actions payé	$223,060 00	Argent en mains et en banque	$ 62,272 99
Comptes divers et réassurances	398 73	Dépôts au gouvernement fédéral, bons du Canadian Northern et débentures de la ville d'Ingersoll	53,682 67
Pertes en voie de règlement au 31 décembre, dont $10,217.13 réassurés	28 260 00	Débentures de la cité de Victoria, de la ville de Lethbridge, de la cité de Calgary, de la ville de Portage la Prairie et de la cité de Moose Jaw	35,815 60
Balance au crédit du compte des profits et pertes	40,222 73	Intérêt accru sur iceux	238 81
		Prêts à demande sur actions de banques et autres	105,855 71
		Balances des agents	22,222 55
		Meubles de bureau y compris les cartes de Goad	11,618 82
		Dû par d'autres compagnies pour réassurances	204 31
	$291,941 46		$291,941 46

COMPTE DE RESERVE

Balance du compte des profits et pertes	$40,222 73

GARANTIES AUX PORTEURS DE POLICES

Capital souscrit :		
Payé sur les actions	223,060 00	
Balance à payer sur les actions	213,640 00	
		$436,700 00
Balance au crédit du compte des profits et pertes		40,222 73
		$476,922 73

H. H. BECK, Gérant.

Aux président, directeurs et actionnaires de la Anglo-American Fire Insurance Company.

Messieurs : Nous, soussignés, ayant examiné les pièces justificatives, vérifié les soldes en banque, et fait l'audition régulière mensuelle des livres de la Anglo-American Fire Insurance Company, pour l'année finissant le 31 décembre 1905, certifions que nous les avons trouvés corrects et que la feuille de balance annexée est un état fidèle à la date ci-dessus.

RICHARD LEE,
J. P. LANGLEY,
Auditeurs.

Toronto, 21 janvier 1906.

A l'assemblée annuelle des actionnaires, il a été unanimement résolu de s'adresser à la législature pour obtenir une réduction du capital de la compagnie.

Les messieurs suivants furent réélus directeurs pour l'année courante : S. F. McKinnon, John R. Barber, John Flett, A. A. Allan, G. Herbherdt Bowlby, M. D., A. B. Cunningham, H. P. Eckhardt, V. J. Gage, John Knox, R. Millichamp, J. N. Shenstone, U. M. Stanley, M. D., Hugh Waddell, Emil Nerlich, R. W. Robertson. A une assemblée subséquente, M. S. F. McKinnon fut élu président ; M. R. Millichamp, premier vice-président, et M. John Flett, second vice président.